

Questionnaire mobilité

Dans le cadre de l'engagement de la Ville d'Evian sur les 17 objectifs de développement durable de l'ONU, un plan de mobilité douce a été adopté afin d'améliorer votre vie quotidienne.

Le projet de mobilité quotidienne repose sur le déploiement d'un plan piéton et d'un plan vélo.

Afin de mieux connaître votre expérience et répondre à vos besoins, nous vous proposons de compléter ce questionnaire anonyme. Les données recueillies donneront lieu à une synthèse permettant de réguler la conception et la mise en œuvre du plan de mobilité.



1_ Statut, activités et déplacements

Vous êtes :

- Etudiant
- Actif avec emploi
- Retraité
- Sans emploi

Si vous êtes actif avec emploi ou étudiant :

Votre lieu professionnel ou de formation se situe :

- Sur Evian
- Sur Publier ou Thonon
- Sur la CCPEVA¹ (hors Evian et Publier)
- Autre en France
- Sur le canton de Vaud
- Sur le canton du Valais
- Sur le canton de Genève
- Autre en Suisse

Votre structure compte :

- Moins de 50 personnes
- Plus de 50 personnes

Avez-vous des horaires fixes ? (hors aménagements période Covid-19)

- Oui
- Non

Quelle est la distance entre votre domicile et votre lieu d'activité professionnel / de formation ?

- Moins de 3 km
- Entre 3 et 5 km
- Entre 5 et 10 km
- Entre 10 et 20 km
- Plus de 20 km

¹ Communauté de Communes pays d'Evian - Vallée d'Abondance



Vous vous rendez au travail le plus souvent en :

(plusieurs réponses possibles si enchaînement de transports sur votre trajet quotidien)

- Voiture solo
- Voiture covoiturage
- Vélo
- Vélo à assistance électrique (VAE²)
- Deux roues motorisés (moto, scooter, vélo électrique non VAE)
- Marche
- Train
- Car
- Bus de ville
- Bateau

2_ Déplacements hors activité professionnelle ou de formation

En moyenne, combien de déplacements réalisez-vous par jour autre(s) que domicile-lieu d'activité professionnelle ou de formation) ?

- Aucun
- 1
- 2
- 3
- 4
- Plus de 4

En dehors des déplacements domicile-lieu d'activité professionnelle ou de formation, vous utilisez le plus souvent :

- Voiture solo
- Voiture covoiturage

² Le terme « vélo à assistance électrique » dit « VAE » s'entend selon la réglementation (directive européenne N°2002/24/CE du 18 mars 2002/ norme EN 15194) : cycle à pédalage assisté, équipé d'un moteur auxiliaire électrique d'une puissance nominale continue maximale de 0,25 kilowatt dont l'alimentation est réduite progressivement et finalement interrompue lorsque le véhicule atteint une vitesse de 25 km/h, ou plus tôt, si le cycliste arrête de pédaler.



- Vélo
- Vélo à assistance électrique (VAE)
- Deux roues motorisés (moto, scooter, vélo électrique non VAE)
- Marche
- Train
- Car
- Bus de ville
- Bateau

Hors trajet domicile-lieu d'activité professionnelle ou de formation, vos besoins de déplacement quotidiens sont dans l'ordre (numérotez par volume de priorité) :

- Accompagnement des enfants en école ou collège
 - Sur le trajet domicile-travail
 - Indépendamment du trajet domicile-travail
- Accompagnement des enfants en activité extrascolaire culturelle ou sportive
- Achats de proximité
- Achats en grandes surfaces et centres commerciaux
- Visite de famille/ amis
- Soins/Démarches administratives
- Activités personnelles de loisir (sportives, culturelles,...)
- Autre : préciser

3_ Vos attentes sur les mobilités douces

Déplacement piéton

Qu'est-ce qui pourrait aider vos déplacements (par ordre de priorité) ?

- Un réseau mieux aménagé (zones piétonnes, zones de rencontre,...)
- Des points de repos
- Des itinéraires quadrillant la ville
- Des itinéraires avec signalisation et indication de temps
- Une prise en compte de mon handicap : préciser votre attente



Déplacement vélo et vae

Qu'est-ce qui pourrait aider vos déplacements (par ordre de priorité) ?

- Un réseau aménagé (bande cyclable, espace partagé,...)
- Un VAE pour rendre mes trajets plus faciles
- Une offre de stationnement
- Des bornes de recharge électrique pour vae
- Une offre de location longue durée
- Une offre de location libre-service
- Un service d'entretien et de réparation sur la commune
- Une formation sur la conduite et la sécurité
- Des itinéraires quadrillant la ville
- Des itinéraires avec signalisation et indication de temps
- Des itinéraires peu pentus même si plus longs
- Une prise en compte de mon handicap : préciser votre attente
- Sur mon lieu professionnel ou de formation: stationnement vélo
- Sur mon lieu professionnel ou de formation : douche + vestiaire

4_ Mieux vous connaître

Votre tranche d'âge

- Moins de 18 ans
- 19 à 25 ans
- 26 à 35 ans
- 36 à 45 ans
- 46 à 55 ans
- 56 et plus

Disposez-vous du permis de conduire voiture ?

- Oui
- Non



Disposez-vous de moyen(s) de transport au domicile ?

- Aucun
- 1 voiture pour l'ensemble des membres du foyer
- Plusieurs voitures pour les membres du foyer
- Un ou plusieurs vélos
- Un ou plusieurs VAE

Considérez-vous aujourd'hui et globalement avoir des difficultés à vous déplacer ?

- Oui
- Non

Les déplacements pèsent-ils sur votre budget ?

- Oui un peu
- Oui beaucoup
- Non pas particulièrement

Pour vous, la question de la mobilité est en relation avec :

- L'atténuation du changement climatique
- La lutte contre les pollutions
- Le maintien de la biodiversité
- La consommation énergétique et la raréfaction des ressources
- La sécurité routière
- La justice sociale
- Le lien social et le cadre de vie

Questionnaire à déposer à l'accueil où vous l'avez retiré
ou bien à déposer dans la boîte aux lettres "mairie" rue Folliet
ou à transmettre à : courrier@ville-evian.fr

Merci de votre participation.

